

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 Mars 2009 à 21 heures

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIÈRE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant les excusés et rappelle l'ordre du jour de la séance :

- Comptes administratifs 2008 de la commune et de ses régies
- Budgets primitifs 2009 de la commune et de ses régies

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Chaque conseiller a reçu un résumé des divers chiffres présentés ; Les comptes administratifs 2008 sont arrêtés avec les montants suivants :

Ⓐ COMMUNE

<u>Recettes de fonctionnement</u>		<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Revenus de gestion courante	54 130,62	Charges à caractère général	446 144,12
Impôts et taxes	875 443,52	Charges de personnel	747 469,58
Dot., subv. et participations	790 432,87	Autres charges de gestion courante	391 376,28
Autres produits de gestion courante	93 093,78	Charges financières	78 146,77
Atténuation de charges	10 109,03	Charges exceptionnelles	-
Produits financiers	37,50	Opérations d'ordre	50 288,96
Produits exceptionnels	2 691,00	Virement à la sect. d'Invest. (2009)	194 471,43
Opérations d'ordre	25 958,82		
Excédent antérieur reporté	83 000,00		
Total	1 934 897,14		1 907 897,14

Excédent à reporter en 2009 : 27 000 €

<u>Recettes d'investissement</u>		<u>Dépenses d'investissement</u>	
Prélèv. fonct. (2008)	284 739,39	Déficit reporté	149 510,52
Subventions	191 861,52	Remb. emprunts	189 895,81
Emprunts	220 000,00	Subventions (collège)	63 413,51
Remb. T.V.A.	49 965,77	Acquisitions	38 843,58
Divers	36 486,29	Travaux	517 517,42
Total	783 052,97		959 180,84

Déficit à reporter en 2009 : 176 127,87 (couverts par le virement à la section d'investissement 2009 de 194 471,43).

Ⓑ REGIE ACTIONS ECONOMIQUES

Fonctionnement : Recettes : 431 349,65 € Dépenses : 347 262,30 €
Soit un excédent de 84 087,35 €

Investissement : Recettes : 402 043,88 € Dépenses : 458 332,66 €
Soit un déficit de 56 288,78 €

© REGIE MUSEE DES BASTIDES

Fonctionnement : Recettes : 12 978,00 € Dépenses : 10 775,05 €
Soit un excédent de 2 202,95 €

④ REGIE TRANSPORTS

Fonctionnement : Recettes : 274 900,62 € Dépenses : 287 102,18 €
Soit un déficit de 12 201,56 €

Investissement : Recettes : 72 333,07 € Dépenses : 81 548,52 €
Soit un déficit de 9 215,45 €

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, les conseillers municipaux ont approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2008 de la commune, de la régie actions économiques, de la régie musée des bastides et de la régie transports (votants : 15 - voix pour : 15).

- Quelques précisions ont été apportées sur :
- les établissements publics : C.C.A.S. et Caisse des Ecoles
 - le coût d'un agent : environ 20 000 €
 - les exonérations décidées par l'état sont compensées
 - les revenus des immeubles : location appartements, Trésor Public, Service des Routes, Monform, diverses salles, ...
 - déficit d'investissement : signifie que les recettes sont en retard par rapport aux dépenses
 - remboursement T.V.A. : sur les travaux d'investissement 2 ans après
 - subvention d'investissement : les subventions ne sont pas automatiques, il faut les demander et qu'elles correspondent aux critères établis par les « subventionneurs » : Conseil Général (1 ou 2 dossiers retenus par an), Etat (1 dossier retenu au titre de la D.G.E.), ...
 - zone du Lidon : régie qui sera mise en place à partir du budget 2009, différente de la régie actions économiques
 - transports scolaires : 9 circuits, 7 réalisés par des transporteurs privés, 2 par la commune. Gratuits pour les enfants de la maternelle et du primaire, payants pour les enfants du collège (environ 20 % du coût)
 - taxe de séjour : baisse de 10 % par rapport à 2007 due aux retards de paiements non comptabilisés au 31/12/2008.

BUDGETS PRIMITIFS 2009

① COMMUNE

Les taux d'imposition proposés sont identiques à ceux de 2008 :

TH 7,88 % - TFB 18,01 % - TFNB 67,54 % - TP 10,14 %

Recettes de fonctionnement

Revenus de gestion courante	53 000
Impôts et taxes	910 900
Dot., subv. et participations	810 000
Autres produits de gestion courante	124 000
Produits financiers	100
Remb. de charges personnel	15 000
Produits exceptionnels	20 000
Excédent reporté	27 000

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	480 000
Charges de personnel	810 000
Autres charges de gestion courante	410 000
Charges financières	80 000
Opérations d'ordre	33 000
Virement à la sect. d'Invest.	147 000

Total **1 960 000**

1 960 000

Les recettes et dépenses de fonctionnement sont réévaluées de 2 % et modifiées pour prendre en compte les spécificités de la commune.

En section d'investissement : les programmes antérieurs sont repris, des nouvelles propositions s'ajoutent.

Résumé :

Dépenses	Reports	Nouvelles Propositions	Recettes	Reports	Nouvelles Propositions
Déficit		176 128	Prélev. Fonct. 2008		194 471
Emprunts		174 872	Subventions		88 200
Acquisitions	5 000	10 000	Emprunts	186 250	250 000
Travaux *	263 800	384 921	Divers	95 000	33 000
Etudes	36 200	10 000	Prélèv. Fonct. 2009	7 000	147 000
			T.V.A.		60 000
Totaux	305 000	755 921		288 250	772 671

* Détail des travaux inscrits : Trésor Public 212 000 ; église 126 948 ; chemins ruraux 65 100 ; piscine 46 100 ; grosses réparations 44 221 ; voies et réseaux 30 000 ; vestiaires rugby 31 800 ; stade Coulon 30 000 ; sécurité avenue de la Libération 19 930 ; Monform Espace Forme 21 900 ; signalétique 10 222 ; gymnase 10 500.

Ce budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité (votants 16 ; voix pour 16).

ⓑ REGIE ACTIONS ECONOMIQUES

Section de fonctionnement : Recettes = Dépenses = 178 000 € dont 60 000 € pour les travaux restant à réaliser sur la zone de Piquemil et 10 500 € pour les intérêts des emprunts.

Section d'investissement : Recettes = Dépenses = 171 300 € dont 25 011 € pour le remboursement du capital des emprunts, 30 000 € pour un éventuel remboursement anticipé (si les ventes prévues se réalisent).

Budget primitif 2009 adopté à l'unanimité (votants 16 ; voix pour 16).

ⓒ REGIE MUSEE DES BASTIDES

Section de fonctionnement : Recettes = Dépenses = 15 000 €

Pas de section d'investissement . Budget adopté à l'unanimité (votants 16 ; voix pour 16).

ⓓ REGIE TRANSPORTS

Section de fonctionnement : Recettes = Dépenses = 308 000 €

Section d'investissement : Recettes = Dépenses = 24 500 €

Budget adopté à l'unanimité (votants 16 ; voix pour 16).

Questions soulevées et précisions apportées :

- P.L.U. : Si la compétence est transférée à la communauté des communes, est-il opportun de réaliser une révision ? Il ne s'agit que d'une inscription budgétaire pour l'instant motivée par 30 demandes en instance. La mise en place du P.L.U. intercommunal n'est pas certaine et peut durer 3 ans.

- Si l'on avait un gros investissement à réaliser, comment pourrait-on s'y prendre ? Il faut s'y préparer en dégageant les moyens sur plusieurs années, construire un dossier pouvant être subventionné. La possibilité d'emprunt est voisine de 200 000 € par an sans modifier la charge des administrés.

QUESTIONS DIVERSES

. Monsieur le Sous-Préfet demande le retrait de la délibération relative aux consultations réalisées par la communauté des communes car elles s'avèrent conformes à la réglementation. Monsieur le Maire soumet ce retrait aux voix : votants 16, abstentions 4, voix pour 12.

. Vente terrain Frankoual : Compte tenu du décès de Mme FRANKOUAL , le bénéficiaire de la vente déjà décidée est modifié en conséquence. Votants 16, voix pour 16.

. Chauffage de la piscine : Les entreprises sont choisies (CAETANO et ECOTHERM de Monflanquin). Elles ont promis de terminer le chantier pour la fin du mois de Mai.

. Commission urbanisme : Elle se réunira en Avril pour évoquer les projets à venir.

. Une visite des bâtiments communaux situés dans la bastide sera programmée en Juin.

Séance levée à 23 heures 30.

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Valérie BOISSERIE

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Budget général
Affectation des résultats
de l'exercice 2008

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 15

Exprimés : 15

voix pour : 15

voix contre : 0

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les résultats du compte administratif 2008 de la Commune, à savoir :

<u>Section d'Investissement</u>	Résultat de l'exercice :	- 26 617,35 €
	Résultat cumulé :	- 176 127,87 €
	Solde des restes à réaliser :	- 16 750,00 €

<u>Section de Fonctionnement</u>	Résultat de l'exercice :	+ 138 471,43 €
	Résultat cumulé :	+ 221 471,43 €

- **D'AFFECTER** de la manière suivante les résultats de l'exercice 2008 :

-) Résultat d'investissement

repris au compte 001 du budget 2009 : - 176 127,87 €

-) Résultat de fonctionnement réparti ainsi qu'il suit :

. compte 002 du B.P. 2009 : + 194 471,43 €

. compte 1068 du B.P. 2009 : + 27 000,00 €

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le 1^{er} Adjoint,

Affichée le
10 Avril 2009

Claire VIDAL

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Budget régie
Actions Economiques
Affectation des résultats
de l'exercice 2008

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 15

Exprimés : 15

voix pour : 15

voix contre : 0

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les résultats du compte administratif 2008 de la régie Actions Economiques, à savoir :

<u>Section d'Investissement</u>	Résultat de l'exercice :	+ 103 995,50 €
	Résultat cumulé :	- 56 288,78 €
	Solde des restes à réaliser :	+ 35 000,00 €

<u>Section de Fonctionnement</u>	Résultat de l'exercice :	+ 18 088,19 €
	Résultat cumulé :	+ 84 087,35 €

- **D'AFFECTER** de la manière suivante les résultats de l'exercice 2008 :

-) Résultat d'investissement

repris au compte 001 du budget 2009 : - 56 288,78 €

-) Résultat de fonctionnement réparti ainsi qu'il suit :

. compte 002 du B.P. 2009 : + 63 087,35 €

. compte 1068 du B.P. 2009 : + 21 000,00 €

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le 1^{er} Adjoint,

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Budget régie
Musée des Bastides
Affectation des résultats
de l'exercice 2008

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 15

Exprimés : 15

voix pour : 15

voix contre : 0

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les résultats du compte administratif 2008 de la régie Musée des Bastides, à savoir :

Section d'Investissement Néant

Section de Fonctionnement Résultat de l'exercice : + 1 338,00 €
Résultat cumulé : + 2 202,95 €

- **D'AFFECTER** de la manière suivante les résultats de l'exercice 2008 :

-) Résultat de fonctionnement

repris au compte 002 du B.P. 2009 : + 2 202,95 €

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le 1^{er} Adjoint,

Claire VIDAL

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :
Budget
régie Transports
Affectation des résultats
de l'exercice 2008

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 15
Exprimés : 15
voix pour : 15
voix contre : 0

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les résultats du compte administratif 2008 de la régie Transports, à savoir :

<u>Section d'Investissement</u>	Résultat de l'exercice :	- 1 325,78 €
	Résultat cumulé :	- 9 215,45 €
	Solde des restes à réaliser :	néant

<u>Section de Fonctionnement</u>	Résultat de l'exercice :	+ 9 907,98 €
	Résultat cumulé :	- 12 201,56 €

- **D'AFPECTER** de la manière suivante les résultats de l'exercice 2008 :

-) Résultat d'investissement
repris au compte 001 du budget 2009 : - 9 215,45 €

-) Résultat de fonctionnement réparti ainsi qu'il suit :
. compte 002 du B.P. 2009 : - 20 401,56 €
. compte 1068 du B.P. 2009 : + 8 200,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le 1^{er} Adjoint,

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :
Fixation des taux
d'imposition 2009

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 16
Exprimés : 16
voix pour : 16
voix contre : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition 2009 des quatre taxes directes locales.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime FIXE ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2009 de la commune :

<u>Taxe</u>	<u>Taux voté</u>
Habitation	7,88
Foncier bâti	18,01
Foncier non bâti	67,54
Professionnelle	10,14

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENUEVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Annulation
d'une délibération
du 30 Janvier 2009

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 16

Abstentions : 4

Exprimés : 12

voix pour : 12

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de Monsieur le Sous-Préfet en date du 23 Février 2009 relative à la délibération du Conseil Municipal demandant que les entreprises locales soient mieux informées des offres de travaux réalisés par la Communauté des Communes.

Monsieur le Préfet demande le retrait de cette délibération qui va à l'encontre des principes d'égalité de traitement des candidats devant la commande publique et rappelle que l'octroi d'avantage injustifié ou délit de favoritisme peut faire l'objet de poursuites pénales.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur le retrait de la délibération évoquée ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

DECIDE le retrait de la délibération du 30 Janvier 2009 dont l'objet est la publicité des appels d'offres de la Communauté des Communes.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Vente d'un terrain
à M. FRANKOUAL

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 16

Exprimés : 16

voix pour : 16

voix contre : 0

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 Décembre 2008 relative à la vente d'une parcelle de 200 m² à l'indivision FRANKOUAL.

Il indique que Madame Jeanne FRANKOUAL vient récemment de décéder et qu'il convient de modifier le bénéficiaire de cette transaction.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de vendre à Monsieur Claude FRANKOUAL la parcelle AI 325 d'une superficie de 200 m² au prix de 1 Euro ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette transaction.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Bus scolaires
Délais des amortissements

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 16

Exprimés : 16

voix pour : 16

voix contre : 0

Monsieur le Maire indique que les services du Trésor Public demandent que les délais d'amortissement des bus scolaires achetés par la régie soient définis par délibération.

Il précise que la période à choisir s'étale de 5 à 10 ans et demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **FIXE** à 10 ans le délai d'amortissement des bus scolaires achetés par la régie ;

- **PREVOIT** au budget de la régie les écritures correspondantes.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du **24 Mars 2009**

Objet :

Enfouissement des réseaux
électriques basse tension
Protection du patrimoine
paysager - secteur RD 676

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absents, Excusés : M. CANCELÉ, M. MARQUIS, M. DOURTHE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 16

Exprimés : 16

voix pour : 16

voix contre : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dispositions que peut prendre le syndicat départemental d'électricité et d'énergies de Lot-et-Garonne (S.D.E.E. 47) dans le cadre de la « Protection du patrimoine paysager », programme spécial effacement de réseaux basse tension.

Il rappelle le projet d'enfouissement des réseaux prévu dans le secteur de l'entrée du village au niveau de la zone commerciale, présente le devis concernant le réseau électrique basse tension d'un montant de 121 477 € H.T. et indique que la participation demandée à la commune s'élèverait à 10 %.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **ACCEPTE** de prendre à sa charge 10 % (dix pour cent) du montant total H.T. du décompte définitif des travaux ;

- **S'ENGAGE** à inscrire au budget les crédits nécessaires au règlement de la dépense correspondante.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES